



Commune de

# Begnins

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11/2025  
DÉLÉGUÉ MUNICIPAL : M. ANTOINE NICOLAS

DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 82'000.00 POUR LE RACCORDEMENT DE L'IMMEUBLE DE LA POSTE, ROUTE DE GLAND 2, AU CHAUFFAGE A DISTANCE (BECAD)

---

## AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Historique

Lors de la réalisation de la première grande étape de déploiement du réseau de Chauffage à Distance (BeCaD), la Commune a raccordé tous les immeubles alors en propriété se situant sur le tracé du réseau.

Cela a inclus, pour rappel, les bâtiments suivants avec les coûts de raccordement correspondant :

Grande salle de Fleuri (au budget 2008)	CHF 48'600.00
Immeuble communal de Fleuri	CHF 23'400.00
Restaurant de l'Ecu Vaudois	CHF 48'600.00
Administration Communale	CHF 39'000.00
Immeubles locatifs du Sidan 2 et 4	CHF 28'800.00
Esplanade, satellites, ancienne école, voirie et local des pompiers	CHF 80'000.00
Buvette du foot à Fleuri	CHF 30'200.00
<b>Total</b>	<b>CHF 298'600.00</b>

Le raccordement de la Grande Salle de Fleuri (48'600.00) était inclus dans le budget 2008, ainsi que mentionné en tête de liste. Le solde se montait à CHF 250'000.00.

Les frais susmentionnés comprenaient la tuyauterie de raccordement intérieure et extérieure ainsi que la sous-station d'échange de chaleur entre la conduite principale à haute température et la tuyauterie intérieure des bâtiments.

## **2. Rappel des débuts de l'entreprise et de l'importance du raccordement des immeubles communaux**

---

Dans le cadre général ci-devant exposé, le fonctionnement de l'ensemble est lié à la participation de l'**ensemble des immeubles communaux** cités ci-dessus. Depuis leur mise en service, ils participent tous à un niveau ou un autre, pour une raison ou une autre à cet ensemble :

<u>Vieillissement de l'existant :</u>	Grande salle, Administration, Immeuble communal locatif Fleuri
<u>Emplacement stratégique, tête de pont vers le village :</u>	Ecu Vaudois
<u>Lieu géographique évident :</u>	- Proximité de la chaufferie : buvette du foot. - Quartier relié : Administration et Immeubles du Sidan 2 et 4
<u>Économie de l'installation existante :</u>	Esplanade, classes-pilotis et cuisine.
<u>Sous-dimensionnement de l'installation existante :</u>	Esplanade, classes-pilotis et cuisine.

Ces immeubles font partie d'un tout ; c'est le parc immobilier communal que La Municipalité a voulu raccorder au chauffage au bois. Cela a été un ensemble destiné à fournir un "fonds de commerce" suffisant pour démarrer l'entreprise sur des bases crédibles. La réalisation du quartier des Persières venait compléter ce fonds de commerce.

C'est dans cette optique que la Municipalité a demandé au Conseil Communal de Begnins un crédit de CHF 250'000.00 destiné à financer le raccordement des bâtiments communaux au BeCaD. Le financement de ces raccordements a été assuré dans le cadre de l'exercice courant ou par prélèvement sur la réserve générale.

## **3. Développement 2025**

---

### La Poste

En 2015, la Commune de Begnins a acquis le bâtiment qui abrite le bureau de poste, un commerce, deux appartements et un studio.

Le raccordement au BeCaD du bâtiment Gland 2 (la Poste) comprend la taxe de puissance, les conduites excédant les 5 m. d'éloignement de la conduite principale et la sous-station pour un montant forfaitaire de CHF 53'200.00 TTC

La partie secondaire, soit celle qui alimente le bâtiment depuis la sous-station est devisée ainsi par la maison qui effectue tant la partie primaire que secondaire

CHF 28'229.20 TTC  
**Total CHF 81'429.20 TTC**

## L'école en construction (selon DG)

Pour information, ce raccordement fait partie du Devis Général de la construction en cours; il ne figure pas dans ce préavis.

## Information sur l'installation de chauffage de l'Esplanade

La chaudière d'origine de l'Esplanade a été vendue au BeCaD lors de la réalisation de la première étape. Elle a fonctionné jusqu'en 2022, elle avait donc 27 ans. Les exigences de qualité de filtration des fumées (Opair) nous ont contraints à son arrêt définitif.

Après diverses phases de réflexion quant à son remplacement ou son abandon pur et simple dans son local (la démonter est d'un coût certain), il a été finalement décidé de la démonter et de la remplacer pour avoir une chaudière dimensionnée pour les besoins d'eau chaude sanitaire en été, ainsi que pour compléter le besoin de chauffage des logements en hiver sur le réseau étendu. Cela sera la dernière étape de l'extension pour laquelle les réflexions ont commencé il y a 8 ans déjà. C'est le BeCaD qui prend en charge cet investissement.

### **4. Conclusion**

Dans l'immédiat, afin de pouvoir raccorder le bâtiment de la Poste au BeCad, la Municipalité de Begnins a l'honneur de demander au Conseil Communal de lui octroyer la somme de CHF 82'000.00 TTC.

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS**

Vu le préavis municipal N° 11/2025 relatif à la demande d'un crédit de CHF 82'000.00 TTC pour le raccordement de l'immeuble de la Poste, route de Gland 2, au chauffage à distance (BECAD).

Oui le rapport de la commission des finances ;

Oui le rapport de la commission des travaux publics ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

## **PREND ACTE**

- Qu'il n'y a pas d'amortissement sur ce bâtiment faisant partie du Patrimoine Financier.

## **DECIDE**

- D'adopter le préavis municipal N° 11/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 82'000.00 TTC pour le raccordement de l'immeuble de la Poste, route de Gland 2, au chauffage à distance (BECAD).
- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de raccordement.

- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 82'000.00 TTC
- De financer ce montant par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 11 novembre 2025, pour être soumis au Conseil communal de Begnins le 9 décembre 2025.

